

JOURNAL MUNICIPAL DE MONT-CARMEL



Le journal municipal, tout comme l'Express ne publie que les activités municipales organisées par la municipalité, les comités municipaux et les organismes communautaires. Veuillez noter qu'en raison de l'espace limité, nous nous réservons le droit de prioriser certains articles et ne pouvons assurer la publication papier de toute l'information que nous recevons. Toutefois, nous pouvons publier sur Facebook les articles en lien avec Mont-Carmel.

Janvier 2016



Le Père Noël a distribué de beaux cadeaux aux jeunes qui ont participé à la Fête de Noël du 13 décembre 2015.

Bonne année à tous les carmelois et carmeloises!!



Sapin pour Noël au cœur du Kamouraska, réalisé par les jeunes du Service de garde Les Carminions de l'école primaire.

Table des matières :

Mot du Conseil	2
Mot de l'agente	2
Activités et rencontres	3
Résumé des séances	4
Offres d'emploi	8
Invitations	10
Vie communautaire	10
Agenda de Février	12



Bureau municipal
22, rue de la Fabrique
Tél. : 418 498-2050
Téléc. : 418 498-2522

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi :
8 h 30 à 16 h 30
Vendredi :
8 h 30 à 12 h

www.mont-carmel.ca
info@mont-carmel.ca



MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Voilà 2016 qui commence déjà, nous nous souhaitons que cette année soit remplie de succès, de solidarité et de confiance. Nous espérons que cette année sera une année créative et qu'elle permettra à notre municipalité de poursuivre son rayonnement, autant dans la région kamouraskoise qu'au-delà du Bas-Saint-Laurent.

En 2015, nous avons une nouvelle chaise qui s'est ajoutée au circuit des Chaises géantes. L'Épicerie Chez Daniel a opéré des changements qui lui a valu des mentions honorables. Alimentation Ludo a agrandi ses locaux. Notre maire a été invité à faire une présentation sur notre municipalité dans la MRC de Mitis, de partager la réussite d'une revitalisation municipale réussie. Des pèlerins du Chemin de Saint-Rémi ont passé deux fois chez nous. Le Comité sur l'Avenir de l'église vous a consulté et a commencé à monter un projet pour la conversion de l'église. Ensemble, le Service de garde de l'école primaire et la municipalité ont commencé le projet des Ateliers culinaires qui sont très populaires. Tant de projets qui nous permettent de nous différencier des autres municipalités. Tant de projets qui font de notre municipalité un milieu de vie où il fait bon vivre. Tout cela c'est grâce à vous, c'est grâce à nous tous. Lorsque nous marchons tous dans le même sens, on peut faire de très grandes choses. Il est vrai que ce n'est pas toujours simple, mais ensemble les défis sont plus faciles à surmonter.

Pour 2016, il y a encore de beaux projets sur la table à dessin. Nous sommes maintenant à 1 an, des fêtes du 150e de Mont-Carmel. Un comité devra être créé, pour souligner ce grand événement. Nous devons appuyer le Comité sur l'avenir de l'église dans leur démarche de conversion de ce bâtiment. Au-delà de l'aspect religieux de ce bâtiment, il faut en préserver l'histoire et l'architecture. Nous devons trouver un moyen de renforcer nos comités et nos organismes qui ont de la difficulté à recruter des bénévoles.

Nous avons une municipalité créative, originale et riche de tous ces résidents. Nous avons le pouvoir de faire autrement. Le passé nous démontre que nous sommes capables de le faire et de bien le faire.

Ensemble, nous réussirons à trouver des solutions à ces défis et à faire de 2016 une année exceptionnelle. Bonne année à tous les carmelois et carmeloises!

Le Conseil municipal

MOT DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT



Bonjour à tous et à toutes,

Je vous souhaite une magnifique année 2016. Qu'elle soit remplie d'amour, de rire, de plaisir et de santé! Je vous souhaite aussi une année remplie de magnifiques projets, de visite et de succès.

C'est fait, l'hiver est maintenant arrivé chez nous! Si certains animaux hibernent l'hiver, je peux vous garantir que les comités et les organismes de Mont-Carmel eux sont très actifs. Le Comité Famille est à mettre la touche finale sur la programmation de Plaisir d'Hiver. Le Comité sur l'avenir de l'église est à écrire son projet de conversion... pour ne nommer que ces comités...

Bien que tous ces bénévoles se dévouent grandement et qu'ils sont très efficaces, il y a de la place pour de nouvelles personnes dans les divers comités. Vous avez quelques heures de libres? Vous voulez faire une différence dans votre milieu? Appelez-moi, on regardera avec quel comité vous pourriez vous épanouir.

Avis à tous les jeunes de 16 ans et +! Nous sommes à la recherche de candidats pour notre terrain de jeux, le soccer et la piscine! Tu aimes les enfants, tu as tes cartes de sauveteur et tu veux passer un été mémorable? Apporte ton CV pour l'un ou l'autre de ces postes! Qui sait c'est peut-être toi qui feras la pluie et le beau temps pour les petits carmelois et carmeloises cet été! (Tous les postes sont affichés un peu plus loin dans le journal! !)

Je suis au bureau municipal les lundis, mardi, jeudi et les vendredis. Vous pouvez passer me voir, me téléphoner : 418 498-2050 poste 104, m'envoyer un courriel : developpement@mont-carmel.ca ou encore un message privé au profil Facebook Agente Développement Mont-Carmel (Émie Vaillancourt).

Au plaisir d'avoir de vos nouvelles

Émie Vaillancourt, votre agente de développement et de loisirs

ACTIVITÉ ET INFORMATIONS

ACTIVITÉ DU CLUB LIONS

Le Club des Lions vous invite le dimanche 7 février 13 h, à participer à un rallye-bottine. Celui-ci aura lieu dans les rues de Mont-Carmel.

Qu'est-ce qu'un rallye-bottine? C'est un peu, comme « Un cherche et trouve »! Vous vous créez une équipe (de 3 à 5 personnes, idéalement avec une personne qui connaît bien Mont-Carmel), vous venez vous inscrire à la salle municipale (5 \$/personne). Lors de votre inscription, on vous remettra un petit questionnaire avec un itinéraire à suivre. Ensuite, il ne vous reste qu'à bien ouvrir les yeux et vous amuser!

Vous voulez essayer? Invitez les membres de votre famille et vos amis à Mont-Carmel, formez une ou plusieurs équipes et venez découvrir Mont-Carmel, le dimanche 7 février, dès 13 h.

Inscription sur place à la Salle des 50 ans et plus au coût de 5 \$ par personne.

Les coûts d'inscriptions seront remis sous forme de bourses aux équipes gagnantes.

Plus il y a des participants, plus le montant des prix sera élevé!



UN LAC SAINT-PIERRE EN MEILLEURE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Jeudi, le 19 novembre 2015 - L'Association des propriétaires du Lac Saint-Pierre est fière de faire part à la population du résultat des travaux réalisés autour du lac durant l'été 2015. Plusieurs interventions ont été réalisées afin de minimiser l'apport en phosphore et en sédiments dans le lac. Ces améliorations auront un impact certain sur la qualité de l'eau et sur la protection de l'environnement.

Les travaux ont été rendus possibles grâce à une contribution financière de 7 950 \$ de la MRC du Kamouraska, par l'entremise du Pacte Rural, aux municipalités de Mont-Carmel et de Saint-Gabriel-Lalemant, au Club de V.T.T. les Avant-Gardistes, au Club les belles pistes du Rocher-Blanc, ainsi que grâce à un apport financier de l'Association.

L'Association tient à remercier tous les intervenants qui ont été mis à contribution pour améliorer la qualité de l'eau : M. Yvon Soucy, Mme Thérèse Brodeur et Mme Valérie Labrecque (MRC de Kamouraska), Manon Ouellet (OBAKIR), Denis Lévesque (Municipalité de Mont-Carmel), Raymond Chouinard (Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant), ainsi que Clément Massé (responsable de l'association) et tous les propriétaires qui ont permis la réalisation des travaux sur leur terrain.

Une seconde phase de travaux devra être réalisée en 2016 pour compléter les recommandations formulées dans les études de caractérisation du lac, sur lesquels s'est basée la première phase.

-30-

Pour plus d'informations :

Clément Massé à clement.masse@clcw.ca / (418) 498-3100

Valérie Labrecque : vlabrecque@mrckamouraska.com

(418) 492-1660 poste 241



VIE MUNICIPALE

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE 5 OCTOBRE 2015

La version complète du procès-verbal est disponible au bureau municipal et au www.mont-carmel.ca

Le conseil a résolu d'approuver les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2015, totalisant une somme de 134,666.93 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;
- le paiement des comptes fournisseurs dus au 30 septembre 2015, pour un total de 100 395.92 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

Le conseil a résolu d'autoriser le premier versement pour les travaux de réhabilitation de la station de pompage de la rue Notre-Dame pour un montant total de 14,594.00 \$ avant taxes.

Le conseil a résolu d'autoriser le paiement à Cain Lamarre Casgrain Wells pour les honoraires professionnels de 803.87\$ taxes incluses dans le dossier de mise en demeure numéro 42-15-2009-02.

Le conseil municipal a résolu d'autoriser la participation à l'évènement « Noël au cœur du Kamouraska » et accepte de payer les dépenses pour la décoration de la structure du sapin de Noël.

Le conseil municipal a résolu d'approuver les dépenses réalisées dans le cadre du projet des salles communautaires pour un montant final de 113,928.73 \$ et autorise madame France Boucher, directrice générale à faire la reddition de comptes finale pour recevoir la dernière tranche de la subvention déjà accordée; approuve le dépassement de coûts du projet des salles communautaires pour un montant de 3,182.73 \$ et que ce montant soit pris à même le fond général.

Le conseil a résolu que la municipalité de Mont-Carmel reconnaisse la période du 10 au 17 octobre 2015 comme la semaine de la sensibilisation aux préjugés dans notre communauté.

Le conseil municipal a résolu d'approuver les dépenses pour travaux exécutés sur la Route 287 pour la pose de glissières de sécurité pour un montant de 22 764.20 \$

avant taxes, subventionné pour un montant de 20 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Le conseil municipal a résolu d'entériner l'embauche de messieurs Marc-André Lavoie et Yannick St-Onge au poste de pompier volontaire.

Le conseil a résolu d'adopter le règlement no. 262-2015 visant à modifier le règlement de zonage no. 116-1990 de la municipalité afin de modifier les marges minimales latérales, avant et arrière pour les garages attenants à une habitation dans les zones VA1, VA2, VA3 ET VA4.

Le conseil a résolu d'adopter le règlement no. 264-2015, conformément aux dispositions de l'article 134 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et que le présent règlement entrera en vigueur suite à la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Kamouraska.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 NOVEMBRE 2015

Le conseil a résolu d'approuver les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2015, totalisant une somme de 66 525.45 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;
- le paiement des comptes fournisseurs dus au 31 octobre 2015, pour un total de 45 060.88 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

Le conseil municipal a résolu d'autoriser le paiement des factures pour les réparations de la chaussée à divers endroits et le pavage de la Route 287 et du Rang 6 à Construction H.D.F. Inc. pour un montant total de 107,850.15 \$ avant taxes.

Madame France Boucher, directrice générale est autorisée à libérer le paiement dès qu'elle aura reçu l'attestation de conformité de la CSST de constructions H.D.F. Inc. ainsi que la quittance des sous-traitants qui ont dénoncé leur contrat.

VIE MUNICIPALE

SUITE RÉSUMÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 NOVEMBRE 2015

Le conseil municipal a résolu d'autoriser le paiement à Arpentage Côte-du-Sud pour l'arpentage des terrains du Carré des Cèdres pour un montant de 10,128.88 \$ taxes incluses. Le montant sera pris à même le surplus accumulé du fond général de la municipalité.

Le conseil municipal a résolu d'autoriser madame France Boucher, directrice générale à faire un changement de travaux dans le cadre du programme d'Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) pour la rue Notre-Dame pour un montant de dépenses admissibles de 99,739 \$, subventionnés à 50 %. Madame France Boucher est autorisée à signer tous les documents nécessaires à la demande.

Le conseil a résolu que:

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligeant découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
 - La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain. Le conseil a résolu d'accepter les tarifs du lieu d'enfouissement technique pour 2016, proposés par la Ville de Rivière-du-Loup en date du 28 septembre 2015 et adopté par la MRC de Kamouraska.

Le conseil a résolu d'approuver les modifications apportées aux limites du périmètre urbain et les mesures de gestion de l'urbanisation mises en places dans le périmètre urbain de la municipalité.

Le conseil a résolu qu'elle atteste avoir pris connaissance du plan d'intervention, qu'elle l'accepte et qu'elle autorise la transmission au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Le conseil a résolu de proclamer la journée du 20 novembre « *JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT* » sur le territoire de la municipalité de Mont-Carmel et invite la population à célébrer les enfants en tant qu'acteurs de leur propre vie au sein de notre collectivité et en tant que citoyens actifs pouvant réaliser leur plein potentiel. Le conseil a résolu d'appuyer madame Pilar Macias dans son projet photographique en s'engageant à publiciser l'évènement dans ses médias et de l'aider dans l'installation de son matériel sur le site.

Le conseil a résolu d'accepter le plus bas soumissionnaire Entreprise MCO pour la tonte de gazon 2016 au montant de 7 300 \$ avant taxes avec une possibilité de deux (2) années d'option et que madame France Boucher, directrice générale est autorisée à signer tous les documents nécessaires à la suite de l'octroi du contrat.

Le conseil a résolu d'accepter de se prévaloir des dispositions de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipal (L.R.Q., chapitre C-47.1) pour devenir propriétaire des rues ou de toute partie de celles-ci plus amplement décrites et montrées aux plans et descriptions techniques préparés par Jules Lévesque, arpenteur-géomètre, le 2 novembre 2015, sous le numéro 6651 de ses minutes et affectant la rue Lebel, la rue de la Fabrique, la rue Caron, la rue Desjardins, la rue Martin, la rue Saint-Onge, la rue du Centenaire, la rue Jean, la rue Plourde, la rue Massé, la rue Lévesque et la rue Michaud.

VIE MUNICIPALE

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 DÉCEMBRE 2015

Le conseil a résolu d'approuver les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2015, totalisant une somme de 175 906.04 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;
- le paiement des comptes fournisseurs dus au 30 novembre 2015, pour un total de 60 299.60 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

Le conseil a résolu d'autoriser l'achat de divers équipements de la cantine du concessionnaire madame Isabelle Morin pour un montant de 4 200 \$ avant taxes. Le chèque sera émis au nom du Rest-Ô-Parc et la liste des équipements est annexée au présent procès-verbal.

Le conseil a résolu d'autoriser :

- Que le conseil municipal autorise le paiement à la firme Cain Lamarre Casgrain Wells, avocats pour des honoraires pour un montant de 2 092 \$ taxes incluses dans le dossier de mise en demeure numéro 42-15-2009-02.
- Que le conseil municipal autorise l'appropriation du surplus accumulé du fond général de la municipalité au montant de 15 200 \$ pour pourvoir au dépassement du budget alloué en début d'année pour les services juridiques.

Le conseil a résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2016 de l'Office Municipal d'Habitation (OMH) et s'engage à rembourser 10 % du déficit budgétaire de 4 714 \$, jusqu'à concurrence de 5 500 \$, sans autorisation supplémentaire advenant un budget révisé.

Le conseil a résolu d'autoriser la directrice générale à transférer la liste de tous les dossiers en retard de paiement de taxes pour un montant supérieur à 500 \$ au 6 janvier 2016 à la MRC dans le processus de vente de l'immeuble à défaut de paiement.

Le conseil a résolu d'autoriser le paiement au montant de 850.17 \$ taxes et pourboire inclus au Restaurant Le Bec fin pour le Brunch de Noël des employés municipaux, des pompiers volontaires et des membres du conseil municipal.

Le conseil a résolu de verser les montants suivants :

- 50 \$ à l'École secondaire Chanoine Beaudet pour le

Gala des Mérites 2016;

- 200 \$ pour le « Feuillet paroissial » qui regroupe 6 municipalités;
- 150 \$ pour le Projet impact 2016 de la Sûreté du Québec
- 25 \$ pour une contribution financière
- Gratuité de la salle communautaire pour 4 activités dans le cadre du programme « Moi à l'œuvre III »

Le conseil a résolu d'autoriser le renouvellement et le paiement des montants avant taxes aux partenaires suivants :

- CRSBP - Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent, 5369.48 \$
- Québec Municipal - Service d'information internet, 280 \$
- Croix-Rouge canadienne, 167.10 \$
- Fédération québécoise des municipalités, 1041.33 \$

Le conseil a résolu de refuser la cédassions de l'immeuble, ci-après mentionné, propriété du ministre des Transports, en vertu de l'acte publié sous le numéro 126423, faisant partie du lot 471 (parcelle 48), du cadastre de la paroisse de Notre-Dame – du-Mont-Carmel, sous la référence 9 1981 01030 des documents reçus du Ministère des Transports du Québec.

Le conseil a résolu d'accepter la soumission de Cain Lamarre Casgrain Wells pour un montant de 500 \$ avant taxes pour des services de consultations téléphoniques juridiques à forfait pour l'année 2016.

Le conseil a résolu de renouveler le contrat d'entretien et soutien des applications pour les logiciels comptables et de gestion des fosses septiques pour l'année 2016 auprès de PG Solutions Inc. pour un montant de 6 915 \$ avant taxes et autorise le paiement.

Le conseil a résolu d'autoriser le paiement à Trans-Apte Inc. de 3 954.70 \$ pour l'année financière 2016.

Le conseil a résolu d'autoriser madame France Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat de conciergerie avec madame Renelle Lavoie, valide pour une période d'un (1) an du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

VIE MUNICIPALE

SUITE RÉSUMÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 DÉCEMBRE 2015

Le conseil a résolu d'octroyer le contrat pour l'analyse des eaux de la municipalité à Laboratoire BSL Inc. pour un montant annuel de 2 336 \$ avant taxes et autorise madame France Boucher, directrice générale à signer tous les documents nécessaires à l'octroi du contrat.

Le conseil a résolu:

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2016.

Lundi 11 janvier	Lundi 4 juillet
Lundi 1er février	Lundi 1er août
Lundi 7 mars	Mardi 6 septembre
Lundi 4 avril	Lundi 3 octobre
Lundi 2 mai	Lundi 7 novembre
Lundi 6 juin	Lundi 5 décembre

La séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2017 sera le 12 décembre 2016

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Le conseil a résolu :

Entrée à la piscine:

Entrée à la journée : 2,50\$ par personne

Enfant de moins de 5 ans: Gratuit

Carte familiale pour la saison (parents et enfants):

Résident de Mont-Carmel: 50,00\$

Résident de l'extérieur: 60,00\$

Carte pour 10 bains libres: 20,00\$

Groupe de 10 personnes et plus: 2,00\$ par personne

Terrain de jeux

	Résident	Non-résident
1er enfant	120,00\$	145,00\$
2e enfant	95,00\$	115,00\$
3e enfant	80,00\$	100,00\$
À la journée	15,00\$	20,00\$
À la semaine	60,00\$	75,00\$
Service de garde		
Tarif pour les 7 semaines	105,00\$	135,00\$
Matin et soir (par jour)	8,00\$	10,00\$

Locations de salles

	Individu ou groupe	Organisme
Salle communautaire 2e étage	85,00\$	Gratuit
Activité sportive	10,00\$	Gratuit
Salle communautaire 1er étage	50,00\$	Gratuit
Société droit d'auteur sans danse (selon les tarifs déterminés)	29,56\$	29,56\$
Société droit d'auteur sans danse (selon les tarifs déterminés)	59,17\$	59,57\$
Conciergerie	30,00\$	N.A
Monter et démonter la salle (Optionnel)	30,00\$	N.A
Salle du parc	35,00\$	Gratuit
Dépôt des clefs	20,00\$	20,00\$
Remboursement retour des clefs	20,00\$	20,00\$
Location par jour		
Table	2,00\$	Chacune
Chaises	1,00\$	Chacune

Photocopie, télécopie et recherche diverse

Photocopie: 0.50\$ la feuille

Télécopieur entrant et sortant: 2,00\$

Recherche de document: 20,00 la demi-heure

Confirmation de taxes: 5,00\$

Matrice graphique: 10,00\$

Envoi par média poste

Seuls les organismes sans but lucratif ont la possibilité de faire 2 envois par année pour annoncer leurs activités par le biais du bulletin municipal.

Le conseil a résolu de procéder à une augmentation salariale de l'ordre de 2 % pour tous les employés, les pompiers volontaires ainsi que les élus (es) municipaux pour l'année 2016.

Le conseil a résolu de reconduire la nomination de M. Pierre Saillant à titre de maire suppléant pour la municipalité jusqu'à la fin de son mandat. Il est également désigné en cas d'absence du maire à agir comme substitut au conseil des maires de la MRC du Kamouraska. Monsieur Pierre Saillant accepte.

VIE MUNICIPALE

SUITE RÉSUMÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 DÉCEMBRE 2015

Le conseil a résolu que la municipalité demande au gouvernement québécois, au ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, Monsieur Jean-Marc Fournier et au député provincial de la Côte-du-Sud Monsieur Norbert Morin :

- de ne pas étendre l'application des règles sur le lobbyisme aux organismes sans but lucratif;
- de tenir compte des préoccupations exprimées par les représentants de ces organismes;
- de s'assurer qu'aucune règle ne vienne affaiblir la capacité de ces organismes de réaliser leur mission et de participer à la vie citoyenne.

Le conseil a résolu:

- demande au CRTC d'obliger les différentes compagnies en télécommunications d'assurer un service en communication cellulaire dans le sud de la MRC du Kamouraska pour l'ensemble de la population;
- que copie conforme de cette résolution soit transmise au député de la Côte-du-Sud Monsieur Norbert Morin.

Le conseil a résolu ce qui suit:

- 1.- Que la municipalité consente une servitude réelle et perpétuelle de passage pour lignes électriques et téléphoniques en faveur de Bell Canada et d'Hydro-Québec, sur le fonds des terrains du carré des cèdre servant suivant, savoir :

Le conseil a résolu d'accorder la concession de la patinoire de Mont-Carmel pour l'année 2015-2016 à monsieur William Nadeau et autorise madame France Boucher, directrice générale à signer le contrat pour un montant de 475 \$ par semaine.

Le conseil a résolu:

- Que le conseil municipal octroie la concession de la cantine du parc municipal à monsieur Jacques Lavoie de Saint-Pascal;
- Que le conseil municipal autorise monsieur Jacques Lavoie à faire une demande de permis de boisson auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux;
- Que monsieur Denis Lévesque, maire et madame France Boucher, directrice générale soient autorisés à signer le contrat avec le concessionnaire et tous autres documents jugés nécessaires dans ce dossier.

Le conseil a résolu:

- Que le conseil municipal accepte et autorise la cession d'une partie de l'ancienne Route 287 à la hauteur des lots 364 et 365;
- Que cette cession soit faite à chacun des propriétaires actuels, en ligne droite suivant les lignes latérales de leur terrain respectif;
- Que les propriétaires soient responsables des frais encourus pour l'acquisition;
- Que le plan de la matrice graphique soit joint au présent procès-verbal.

Le conseil a résolu d'adopter le budget de l'année 2016 tel que présenté. Le budget sera envoyé avec le compte de taxe 2016.

Le conseil a résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations suivant pour les années 2016, 2017 et 2018, à savoir :Le conseil a résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations suivant pour les années 2016, 2017 et 2018. Celui-ci sera envoyé avec le compte de taxe 2016.

OFFRES D'EMPLOI

Le Centre Récréatif et la municipalité de Mont-Carmel requièrent les services de personnes pour occuper les postes suivants (Le masculin est utilisé afin d'alléger le texte seulement:

Entraîneur de soccer (5-12 ans)

Durée : 2 soirs/semaine selon ses disponibilités

Début : Du 29 mai à la semaine du 13 août 2016

Salaire : À discuter

Tâches :

- Planifier et animer des entraînements
- Planifier et animer des parties amicales avec les municipalités environnantes.

Spécifications :

- Le matériel d'entraînement est fourni par la municipalité;
- Formation payée par le Centre Récréatif

Exigences :

- Avoir 16 ans ou plus le 23 juin 2016
- Être passionné du soccer
- Aimer travailler avec des jeunes de 5 à 12 ans.

SUITE OFFRES D'EMPLOI

Animateurs de terrain de jeux

Durée : 7 semaine (27 juin au 12 août 2016)

Salaire : À déterminer

Tâches :

- Animer des jeunes entre 5 et 12 ans
- Participer à l'élaboration de la programmation estivale
- Préparer, organiser et animer les activités
- Planifier les sorties estivales
- Appliquer les règlements pour le respect des personnes et des lieux
- Favoriser la prise en charge des jeunes

Exigences :

- Avoir 16 ans ou plus le 23 juin 2016
- Niveau d'études : secondaire, collégiale ou universitaire
- Posséder une expérience auprès des jeunes
- Être capable de travailler en équipe, être autonome et avoir de l'entregent
- Détenir sa carte de RCR, un atout
- Être disponible durant la semaine précédent l'ouverture du terrain de jeux pour la planification estivale (20 au 24 juin 2016)

Aides-animateurs bénévoles

Tu es dynamique, tu aimes les enfants et tu souhaites donner de ton temps dans un terrain de jeux? Alors, c'est pour toi!

Description du poste :

Sous la supervision du responsable, l'aide-animateur ou l'aide-animateurice est en soutien à l'animation du terrain de jeux. Il ou elle aide à l'encadrement, l'animation et

Moniteur/sauveteur de la piscine municipale

Durée : 8 à 9 semaines – 30 heures/semaine

Début : Samedi 18 juin au 6 août 2016

Salaire : À déterminer

Tâches

- Faire respecter les règles de sécurité en tout temps lors de toutes activités aquatiques;
- Voir à la sécurité des clients
- S'occuper de l'entretien de la piscine afin qu'elle soit toujours propre, accueillante et sécuritaire, et exécuter toutes les tâches connexes de cet entretien;
- Offrir des cours de natation de groupe et privé (s'il y a lieu);
- Toutes autres tâches connexes.

Exigences :

- Être âgé de 16 ans ou plus le 23 juin 2016;
- Carte de sauveteur et de moniteur requise;
- Expérience préalable de sauveteur un atout
- Compétences en relations interpersonnelles et en résolution de problèmes
- Être autonome, responsable et fiable
- Capacité à concentrer son attention sur les besoins des clients, en restant calme et courtois à tout moment

veille à la sécurité des enfants de 5 à 12 ans.

Durée du terrain de jeux:

7 semaines, du 27 juin au 12 août 2016

Horaire : 9h à 15h, du lundi au vendredi

Critères d'admissibilité :

- Avoir au moins 14 ans au 23 juin 2016;
- Avoir de l'expérience en gardiennage ou animation est un atout.

Modalités pour postuler à l'un de ces emplois:

Transmettre votre lettre de présentation/motivation et votre curriculum vitae avant le **lundi 28 mars, 16h;**

Par la poste ou en personne :

Bureau municipal de Mont-Carmel: 22, rue de la Fabrique, Mont-Carmel (QC) G0L 1W0

Indiquer à l'intention de Mme Émie Vaillancourt, agente de développement et de loisir

Par courriel : developpement@mont-carmel.ca

Pour information : Émie Vaillancourt, agente de développement et de loisir 418-498-2050 poste :104

INVITATIONS



L'ÉDIFICE MUNICIPAL VOUS OUVRE CES PORTES!

Suite à la subvention reçue pour le réaménagement des salles communautaire et les travaux exécutés dans nos bureaux municipaux, le conseil municipal invite la population à venir redécouvrir l'Édifice municipal le dimanche 31 janvier de 12 h 30 à 13 h 30.

On vous attend en grand nombre!

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

À Mont-Carmel, nous avons la chance de pouvoir compter sur plusieurs bénévoles qui donne vie à nos nombreux comités et organismes. Tous ces bénévoles permettent à notre communauté d'être dynamique et de posséder un milieu de vie de grande qualité.

Afin de rendre hommage ces gens au grand coeur, le Conseil municipal organise un brunch. Celui-ci se tiendra le dimanche 31 janvier à 10 h 30 à la salle municipale.

Afin de faciliter l'organisation de l'évènement, veuillez noter qu'il est obligatoire de réserver votre place et celles de vos collègues avant le jeudi 21 janvier 15 h 30 au 418 498-2050 poste 104 ou par courriel au developpement@mont-carmel.ca. Au plaisir de vous rencontrer!



VIE COMMUNAUTAIRE

RÉCOLTE DE BOUTEILLES ET DE CANETTES

Vos « partys » de famille ont laissé des canettes et des bouteilles vides dans votre garage?

N'oubliez pas que ces « cadeaux improvisés » peuvent devenir un moyen de financement pour les sorties du terrain de jeux! Mme Mélanie Beaulieu les ramasse pour financer des sorties pour les jeunes du terrain de jeux : « Comme vous le savez, le terrain de jeux de Mont-Carmel offre déjà à nos enfants de participer à certaines sorties extérieures. L'enveloppe budgétaire allouée aux sorties est mince, les animatrices doivent faire des miracles avec peu et le choix des activités s'en trouve alors restreint. Nous avons battu un record d'inscription l'an dernier en accueillant 48 jeunes de 4 à 12 ans, ce qui prouve que le terrain de jeux de Mont-Carmel est apprécié de tous.

Dans un premier temps, j'aimerais que nos jeunes puissent vivre une sortie au Village Vacances Valcartier. Qui dit voyage à Québec, dit longue route et souper de groupe!

Pour ce qui est de la deuxième activité, nous pourrions amener les jeunes faire de l'équitation à Saint-André. Mon but ultime pour ce projet est d'être capable d'offrir ces 2 activités tout à fait gratuitement aux familles et de ne pas toucher au budget du terrain de jeux. Pour y arriver, je

ferai différentes activités d'autofinancement. Je compte également approcher certaines entreprises et associations avec des demandes de commandites.

Je vous rappelle que je fais toutes ces démarches tout à fait bénévolement et sans toucher au budget du terrain de jeux. Je veux tout simplement permettre aux jeunes de vivre des moments magiques, et ce, sans augmenter le coût d'inscription. Je vous invite à faire une différence en venant porter vos bouteilles et canettes consignées au 66, rue des Bois-Francis. Je vous offre aussi la possibilité d'aller chercher vos dons, directement chez vous. (Les bouteilles et canettes devront être préalablement triées et comptées!)

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec moi par téléphone au 418-498-2213 les soirs, après 18 h et les fins de semaine ou à tous moment par courriel au: beaulieume01@gmail.com.
Merci pour votre implication
Mélanie Beaulieu »



VIE COMMUNAUTAIRE

PROJET PÈRES

Activité du 31 janvier 2016

Atelier culinaire pour papa et enfants de 3 à 6 ans

Centre Robert-Côté

Saint-Pascal

10h à midi



Activité gratuite
Places limitées, réservez tôt

Nous ferons de la pizza maison ainsi qu'une petite souris en dessert que vos enfants rapporteront à la maison pour le dîner. Une collation sera offerte sur place!

Grands-papas et petits enfants bienvenus!!



Une invitation de
François Gerardin responsable du PROJET PÈRES
Information et inscription
Maison de la famille du Kamouraska
Tél: 418 492-5993, poste 107
Courriel: mfkprojetperes@videotron.ca
Facebook MFK Projet Pères



Les inscriptions à Voisins Solidaires du Kamouraska sont maintenant lancées!!! Si vous désirez adhérer aux valeurs de bon voisinage et d'entraide, n'hésitez pas à suivre le mouvement en vous inscrivant. C'est facile et simple, il suffit de suivre ces quelques étapes :

- 1 - Cliquez sur le bouton «Inscription» en haut de la page Facebook Voisins Solidaires du Kamouraska;
- 2 - Télécharger le formulaire d'inscription, l'imprimer, le remplir et nous le retourner, soit par courriel, par télécopieur ou par la poste.

(Toutes nos coordonnées sont sur le formulaire.)

Vous pouvez aussi vous inscrire par téléphone au (418) 492-5851.

Suite à votre inscription, nous communiquerons avec vous pour vous inviter à aller récupérer votre documentation et affichette «Voisins Solidaires Kamouraska» à votre bureau municipal.

L'affichette pourra être fièrement placée dans l'une de vos fenêtres afin de vous identifier comme un voisin solidaire.

Les membres de votre communauté vous reconnaîtront comme un fier voisin solidaire et vous serez, donc amener à porter des gestes d'entraide envers vos voisins et ami (es).

Nous vous invitons aussi à nous faire part de vos gestes d'entraide, sur notre page! Que vous soyez celui qui apporte l'aide ou celui qui la reçoit, faites-nous le savoir en nous écrivant votre témoignage. Démontrez que vous êtes un voisin solidaire et vous participerez à créer et à amplifier la vague d'entraide entre voisins au Kamouraska.

Découvrons ensemble les bons côtés d'être à côté!!

Pour informations et inscription :
François Gerardin, Responsable du Projet Père,
Maison de la Famille du Kamouraska: 418 492-5993 poste:107
Courriel : mfkprojetperes@videotron.ca
Facebook: MFK Projet Pères

CERCLES DES FERMIERES DE MONT-CARMEL

Venez apprendre à tricoter des bas de laine avec nous!

Le Cercle des Fermières de Mont-Carmel vous invite à ajouter des brins de laine à votre arc. La formation commence le 10 février, puis se poursuit tous les jeudis au besoin. Une nouvelle formation vous sera offerte en mars. Pour vous inscrire vous devez tout d'abord savoir faire des mailles, ensuite vous vous présentez à la salle des 50 ans et plus le 10 février avec vos 5\$.

Venez en grand, c'est ouvert à tous!

Pour les Fermières de Mont-Carmel, cette formation est gratuite.

Pour les autres citoyens, 5 \$ vous sera demandé.

Pour information, vous pouvez communiquer avec Mme Louise Gagnon au : 418 498-5593

FÉVRIER 2016

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1 Séance du Conseil 	2	3 Réunion Cercle de Fermières	4	5	6
7 Rallye-Bottine du Club Lions	8 	9	10	11 Tombée du journal de mars	12	13
14 <small>Saint-Valentin</small>	15  	16	17	18	Plaisirs d'hiver	
21	22 	23	24	25	26	27
28	29 					

HORAIRE DE LA PATINOIRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Après-midi	<i>Chalet fermé</i>					Ouvert de 13h à 17h	Patin libre 13h à 14h
Soirée			Patin libre 18h30 à 19h30	Hockey Féminin 19h à 20h			Ouvert de 18h30 à 21h30
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE



Téléphone: 418-498-2050 *108



Suivez la profil de l'agente de développement pour avoir les dernières nouvelles.

Le journal municipal est publié en janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

Vous voulez faire connaître vos activités par le journal municipal? Envoyez vos textes à l'adresse :

developpement@mont-carmel.ca

Pour vous inscrire à l'**Infolettre** et recevoir périodiquement un courriel au sujet des activités et des actualités de Mont-Carmel, envoyez un courriel à l'adresse :

developpement@mont-carmel.ca